

Public :

- Personnel des opérations courantes d'entretien et de maintenance des installations électriques à basse tension.
- L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.

Objectifs :

- Connaître la réglementation se rapportant aux instructions, aux consignes de sécurité et aux risques présentés par le courant électrique.
- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique.
- Connaître les méthodes et les procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et les équipements dans les meilleures conditions de sécurité.

Évaluation :

- Attestation individuelle de formation.
- Avis après formation du niveau de l'habilitation.

Pédagogie :

- Alternance d'exposés théoriques, d'analyse et d'exercices pratiques.
- Mise en situation au travers d'exercices sur du matériel électrique.
- Travaux de groupe.

Matériel pédagogique :

- Armoires électriques, kits pédagogiques.
- Remise d'un livret aide-mémoire en fin de formation.
- Le client met à la disposition des stagiaires le matériel pour la partie Haute Tension.

Prérequis :

- Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension HTB, sur les ouvrages ou les installations électriques.

Lieu – Date – Tarifs : Nous consulter.

Programme

Module Tronc commun N°2 et spécifique HTA

- Les effets du courant électriques sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc.).
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe d'une habilitation et définition des symboles.
- Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération.
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et du déroulement des opérations de vérification d'absence de Tension.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, ...).
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation (identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.
- La surveillance électrique de l'opération.
- La conduite à tenir en cas d'accident, conformément à l'Article 13.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique (Art. 13).

Module Spécifique Basse Tension et module Travaux Hors Tension en Haute Tension

- Les travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension, avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
 - Organiser, délimiter et signaler la zone de travail (pour les H2 H2V).
 - Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé.
- Les documents applicables dans le cadre des travaux, ainsi que les autres documents.
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux essais pour H2v Essai.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation électrique et au Chargé de Travaux.
- Les opérations de consignation et les documents associés.
 - Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes dans le domaine de tension considéré (HTA HTB).
- Description d'un régime de réquisition, si nécessaire.

Épreuve théorique et épreuve pratique, selon la réglementation